

DEPARTEMENT DU JURA
CANTON DE BLETTERANS
COMMUNE DE LARNAUD
Tél/Fax: 03.84.44.43.00

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 05 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le cinq mars (**05 mars 2015**), à 20h00,
le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en
session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Philippe ANTOINE**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 février 2015

Présent(e)s : ANTOINE Philippe, BUATOIS Yves, COUILLEROT Andrée, GAVAND
Pierre, GUERRET Laurent, GUICHARD Virginie, GUILLEMIN Noël, GUYOT David,
NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, SAVIN Michel, TISSOT Thierry.

Absent excuse : BORNOT-FAIVRE Carine, CHATOT Céline, FAUVEY Jean-Claude.

Secrétaire de séance : TISSOT Thierry

Nombre de conseillers: Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 15 - Présents : 12 -
Votants : 12

DIVERS

I – APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION DE CONSEIL:
Le Conseil approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion de conseil du 27 janvier 2015.

II – URBANISME

Suivi des dossiers d'urbanisme :

1-M. le maire informe les élus :

a) qu'une demande de permis de construire est en cours d'instruction pour l'extension d'une maison
d'habitation et la construction d'un garage Rue du Champ Minet,

c) que quatre déclarations préalables de travaux sont en cours d'instruction :

- deux pour des mises en place de clôture

- deux pour des abris de jardin

d) qu'une demande de renouvellement de certificat d'urbanisme opérationnel a été déposée pour une
parcelle Rue de la Malatière.

2 – M. le Maire informe les élus qu'il a été destinataire de 2 demandes de renseignements précédant la
vente de propriétés bâties.

III- FINANCES

1 – Projet de cantine

Suite à la rencontre avec Mme JUIILLARD/FERREUX du CAUE, M. le Maire rappelle les
propositions faites par cette dernière, envisageant plusieurs cas de figures :

- d'une part, pour un projet regroupant : salle des fêtes, cantine/garderie

- d'autre part, pour un projet de déplacement des locaux de la mairie au rez de chaussée du
bâtiment actuel, afin de répondre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité
réduite

Le projet de cantine/garderie/salle des fêtes retenu prioritairement par les élus serait celui prévu sur le terrain de jeux jouxtant l'école maternelle, qui permettrait entre autres un déplacement plus sécurisé des enfants des 2 classes vers la cantine et la garderie sans avoir à traverser la route départementale. Ils chargent le Maire de poursuivre l'étude dans ce sens avec le CAUE, en incluant au projet la mise en place des déplacements doux entre les 2 bâtiments scolaires actuels. Les élus sont informés que le projet de déplacements doux sera vraisemblablement subventionné au titre des amendes de police et non au titre de la relance du BTP(projet inférieur à 30 000€)

3 – Aménagement du carrefour « Route de Lons, Rue du Champ Thorin, Rue de la Gare » : compte-tenu du coût annoncé et de l'impossibilité de mener de front 2 gros dossiers, le conseil décide de revoir à la baisse l'aménagement du carrefour en se limitant à un aménagement plus réduit, mais visant à limiter efficacement la vitesse des usagers à cet endroit.

Par contre, il convient d'envisager dans un premier temps l'assainissement et la viabilisation de la parcelle acquise par la commune auprès des indivis BUISSON.

4 – Le Département sera consulté pour la pose d'un miroir destiné à sécuriser la sortie de la Rue de la Malatière sur le CD 137 ;

5 – Le Conseil émet un avis favorable pour l'achat d'un Défibrillateur : la dépense sera prévue au BP 2015 et un dossier de demande de subvention (forfait de 1 000 €) sera déposé auprès du Conseil Général.

5 – Renouvellement du matériel informatique du secrétariat de mairie : le matériel actuel, acquis en 2007, ne répond plus aux normes requises par les nouveaux logiciels utilisés et provoque régulièrement des problèmes de fonctionnement, néfastes au travail de la secrétaire. Des devis ont été sollicités par le SIDEC auprès de 4 fournisseurs ; les élus chargent le maire de retenir la meilleure proposition.

6 – Suite à la dissolution du SIVOS, la Commune est sollicitée par :

- la Commune de Bletterans pour participer au financement du **RASED** (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)
- **le Foyer Socio-Educatif** du collège pour le financement des activités sportives et culturelles, prises en charge jusqu'en 2014 par le SIVOS.

Après en avoir délibéré, les élus acceptent de participer à hauteur de 1 227,61 € pour le RASED et de 280 € pour le FSE pour l'année 2015.

IV – ELECTIONS DEPARTEMENTALES

Les permanences au bureau de vote pour les élections départementales des 22 et 29 mars sont établies en fonction des disponibilités de chaque membre du Conseil.

V – AIRE DEPARTEMENTALE DE COVOITURAGE

M. le Maire informe les élus du courrier envoyé par le Conseil Général portant sur un projet d'aire de covoiturage prévu à la zone des Foulletons. La parcelle proposée par le Conseil Général étant privée, un nouvel emplacement sera étudié avec les artisans en place en tenant compte des surfaces disponibles à cet endroit.

VI – SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE L'EAU ET D'ASSAINISSEMENT DE BLETTERANS ;

Le Conseil accepte la modification de statuts proposée, visant à accepter une nouvelle compétence «réhabilitation des installations en assainissement non collectif ».

VII – TRAVAUX DE VOIRIE ET FOSSES

Le Conseil charge M. le Maire de remercier Claude CLERGET pour le travail d'empierrement effectué sur le Chemin des Genêtes. La vitesse excessive des véhicules malgré la limitation, dégrade le chemin très rapidement. Seul le civisme des usagers pourrait limiter cette dégradation prématurée.

David GUYOT informe les élus que les travaux de voirie/fossés seront réalisés au printemps.

Les communes de BLETTERANS et VILLEVIEUX concernées par le trafic sur le chemin des Tartres et celui des Genêtes seront contactées pour une action de réfection commune. La dégradation du chemin des Tartres a la même origine que celle du chemin des Genêtes.

Le panneau STOP ayant disparu depuis plusieurs mois, à la jonction du Champ Minet avec La rue du Champ Thorin, il est nécessaire d'en commander un nouveau pour le remplacer.

VIII – QUESTIONS DIVERSES

- 1 – Le Conseil accepte de prendre en charge la formation d'Elodie HENRY au titre du Brevet d'Animation aux Fonctions de Directeur, nécessaire à sa fonction de responsable des TAPS.
- 2 – Les membres du CCAS font part du bon déroulement du repas des aînés et de la satisfaction exprimée par les participants.
- 2 – M. le Maire a le plaisir d'informer les élus de la pose prochaine d'un relais Rue du François destiné à permettre un meilleur accès à Internet Haut Débit à tous les larnaudiens.
- 3 – Il prend note des remerciements formulés lors du conseil d'école suite à la subvention communale accordée à la coopérative scolaire pour la classe de neige.
- 3 – Il relancera APRR (société d'autoroute) pour la rétrocession de l'Etang St Georges au titre du 1% sur les mesures compensatoires, non encore réalisée à ce jour depuis le remboursement de 1996.
- 4 – Le Concours de pêche au « Petit Vouglans » aura lieu le 05 juillet.
- 5 – Le méchoui de l'ACCA LARNAUD aura lieu le 28 juin 2015.
- 6 – Prochaine réunion de conseil : Lundi 13 avril 2015

Philippe ANTOINE, Maire de LARNAUD

